

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

NOTRE CHOIX ? NOTRE VILLE !

Alors que de nombreux pays connaissent encore une forte tension sanitaire, l'étau de la crise se desserre en France, à la faveur d'un déconfinement prudent qui nous permet de reprendre le fil de la vie saint-bricienne autour d'un moment en terrasse, d'une activité culturelle ou sportive, ou encore à la faveur de nos commerces.

Quel plaisir tandis que la campagne de vaccination s'accélère partout, avec l'ouverture anticipée à tous les + de 18 ans, sans condition, depuis le 31 mai. Le centre de Saint-Brice suit ce rythme, avec un record de 3 085 vaccinés en 3 jours, la semaine du 10 mai. Bravo !

Dans ce contexte rassuré, vous serez appelé(e)s à choisir vos conseillers départementaux et régionaux, les 20 et 27 juin prochain.

Voter est votre droit, exercez-le.

Votre Municipalité prépare l'organisation de ces élections, c'est son devoir.

Nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions, grâce au travail d'arrache-pied des services municipaux – qu'ils en soient remerciés. Ce double scrutin implique logiquement des besoins humains plus importants. Nous proposons à tout citoyen inscrit sur les listes électorales de prendre part à ce moment de vie citoyenne en devenant assesseur ou scrutateur, dans l'un des 9 bureaux de vote de la ville. Ce sera aussi une occasion de rencontrer vos élus.

Une élection n'est jamais un acte anodin. Elle impacte, d'une manière ou d'une autre, notre quotidien.

La Région exerce ses compétences dans les lycées, les transports (source régulière d'attentes), la formation professionnelle ou le développement économique.

Les compétences du Conseil départemental concernent quant à elles 40 % de votre vie quotidienne. Il gère les collèges et les routes départementales, veille à l'aménagement des territoires et à leur attractivité. Et il exerce la responsabilité de l'action sociale.

Votre participation, dès le dimanche 20 juin, revêt donc une importance particulière pour notre ville.

Votre choix se fera au regard des candidat(e)s que vous jugerez en capacité d'agir collectivement, dans l'intérêt général, dans l'intérêt de nos territoires donc, de facto, dans l'intérêt de notre agglomération et de Saint-Brice-sous-Forêt.

Nicolas Leleux
et la majorité municipale
(Ensemble pour Saint-Brice)

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

TOUS AUX URNES !

Les 20 et 27 juin prochains, auront lieu les élections départementales et régionales.

Les élus départementaux représentent les villes de leur canton au Conseil Départemental et agissent ainsi, à l'échelon supérieur de la commune, en faveur des habitants.

De fait, ces élections, qui semblent souvent éloignées de nos préoccupations, sont pourtant essentielles à notre vie de tous les jours.

Le conseil départemental agit pour notre vie quotidienne au regard de ses nombreuses compétences : solidarité (accompagnement du handicap, des personnes âgées, de la précarité), construction et entretien des collèges, entretien des voies départementales, gestion de certains transports, soutien financier à la culture, aux associations et au sport. Au-delà de ce rôle propre, le Conseil Départemental soutient les communes dans leurs projets d'investissement par l'attribution de subventions.

L'intérêt pour la ville de Saint-Brice est donc d'être représentée à l'échelon départemental par une personne habitant la commune, désirant s'investir pour être au cœur des décisions. Pourtant, actuellement, un des conseillers départementaux en poste n'habite même pas le canton !

Soraya Leprince, colistière de Jean-Pierre Yalcin aux élections municipales de 2020, se présente à ces élections. Avec ses colistiers, elle aura à cœur de défendre notre canton, et pour Saint-Brice en particulier, de faire avancer des projets tels que la sécurisation des abords du collège de Nézant dans l'intérêt de nos enfants, l'aménagement du carrefour des D301 et D125, où l'on compte trop d'accidents de personnes, le développement de circulations douces, le soutien à nos associations, le développement culturel.

Le temps des hommages,

Une fois de plus, il convient, hélas, de rendre hommage aux policiers décédés récemment dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi qu'à cette jeune femme, victime, encore une fois, d'un conjoint violent ; toutes nos pensées vont à leurs familles.

Continuez de prendre grand soin de vous.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

APRÈS LES TILLEULS...

Les Saint-Briciens ont encore en mémoire le projet de construction de 50 logements rue des Tilleuls répartis sur deux immeubles ? Projet immobilier, qui face à la mobilisation des riverains constitués en collectif avait été abandonné, le promoteur et l'ancien maire ayant dû renoncer.

Depuis lors, les Saint-Briciens ont élu une nouvelle équipe pour administrer les affaires de la commune. Ces mêmes élus, alors candidats, avaient professé pendant la campagne électorale le « vivre-ensemble » et livré leur vision environnementaliste pour drainer les voix des électeurs.

S'il est indéniable que les promesses n'engagent que ceux qui les émettent, les Saint-Briciens n'ont en revanche pas la mémoire courte. Ils sauront rappeler à nos édiles les engagements pris en matière d'urbanisme et, si nécessaire, se mobiliser contre toute atteinte à leur cadre de vie.

La campagne électorale passée, nos édiles une fois en fonction, ont oublié leurs promesses. En témoigne la signature le 2 avril d'un permis de construire rue des Marais autorisant la construction de cinq appartements à la place d'une maison individuelle, opération certes de moindre ampleur que celle de la rue des Tilleuls mais oh combien très lucrative pour le bénéficiaire et qui, sur le plan architectural, ne cadre absolument pas avec le quartier.

Côté environnement, nos édiles projettent l'installation d'un pigeonnier contraceptif dans le parc de l'Église et d'abris à vélos à la gare, c'est un peu court en matière de protection de l'environnement mais, aucune inquiétude sur ce point, d'autres idées aussi lumineuses fleuriront d'ici là.

Marc Guyot, Gabriela Rascao, Pierre Baudin (Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES
RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET

